

Après trois années de croissance exceptionnelle, les filières biologiques nationales et régionales ont continué leur développement en 2018 sur un rythme très soutenu. Le niveau d'engagement des producteurs atteint des records en 2018, sur l'ensemble du territoire français et pour toutes les filières. L'année 2018 a également été marquée par une croissance importante des engagements en bio des entreprises de transformation et de distribution. Ce dynamisme va de pair avec l'explosion de la fréquence d'achats des produits par les consommateurs et le développement du marché bio national.

1 LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION BIO S'ACCÉLÈRE

Plus de 1500 producteurs bio supplémentaires notifiés en 2018 en Occitanie

D'après les données de notifications de l'Agence Bio validées par les organismes certificateurs, **6616 nouveaux producteurs bio** auraient été enregistrés en 2018, soit **+20%** par rapport à 2017. Cette tendance concerne les principales régions bio françaises qui ont poursuivi leur développement en 2018.

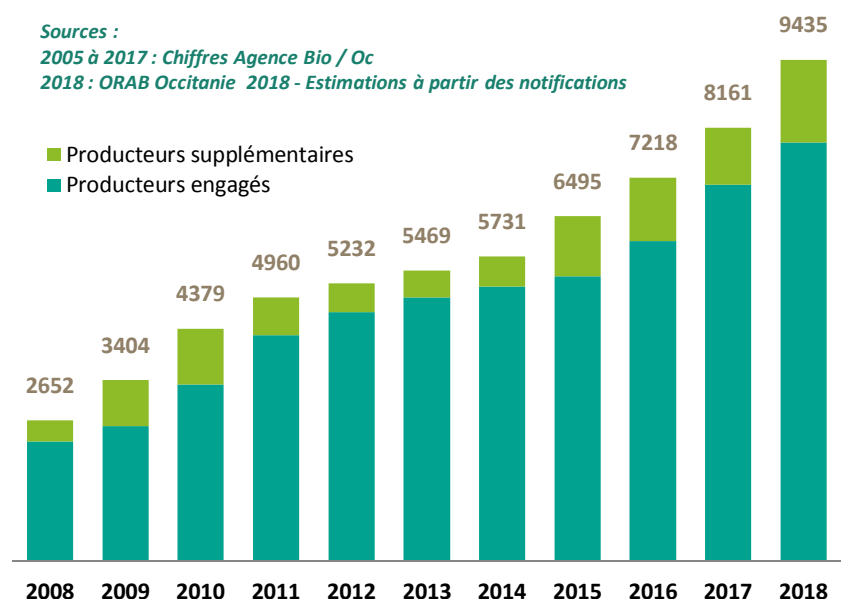
En 2005, en Occitanie, le rythme d'engagement de nouveaux producteurs bio par an tournait autour d'une centaine (116 en 2005, 164 en 2006). Treize ans plus tard, il dépasse largement le millier de nouveaux producteurs chaque année. En effet, sur les quatre dernières années, **l'Occitanie comptabilise plus de 1000 nouveaux producteurs bio engagés chaque année**. La région dépasse désormais largement les **9000 producteurs bio**, toujours loin devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine.

Evolution du nombre de producteurs bio en Occitanie entre 2005 et 2018

Sources :

2005 à 2017 : Chiffres Agence Bio / Oc

2018 : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



Chiffres-clés des dynamiques 2018 en Occitanie

9434

exploitations notifiées
au 31 déc. 2018

+1549

nouveaux producteurs
notifiés en 2018

25% des nouveaux
producteurs bio notifiés
en France en 2018

-276

arrêts de notif. de
producteurs bio en 2018



< Source : ORAB Occitanie 2018 -
Estimations à partir des notifications

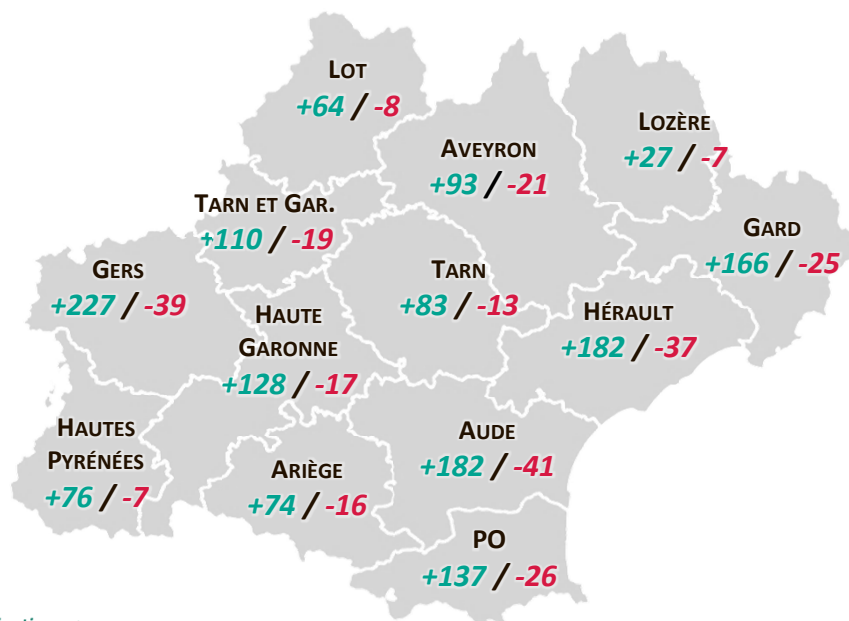


La dynamique de croissance touche l'ensemble du territoire régional

Sans surprise, ce sont les départements où la bio est déjà bien développée qui comptabilisent le plus de nouveaux producteurs : le **Gers, l'Hérault, l'Aude, et le Gard, les PO, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne**. Ces 7 départements ont enregistré chacun **plus de cent nouveaux engagements de producteurs bio sur l'année 2018**. Le Gers approche désormais les 1400 producteurs bio.

Si on s'intéresse à l'évolution du nombre de producteurs en pourcentage, on constate également que la dynamique de développement du bio a concerné **tous les départements d'Occitanie en 2018**, même ceux qui comptabilisent un plus petit nombre de producteurs bio (Hautes-Pyrénées, Lozère, Lot, Ariège notamment).

Nouvelles notifications et arrêts de producteurs bio par département en 2018



Source : ORAB Occitanie 2018
- Estimations à partir des notifications >

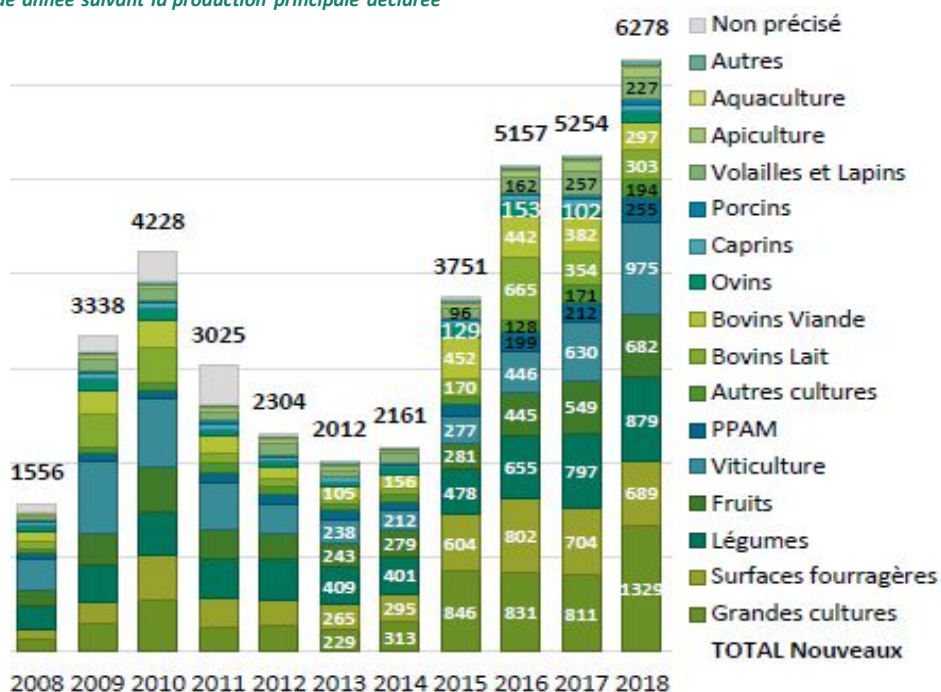


La progression concerne toutes les filières bio au niveau national

Selon l'Agence Bio, **toutes les filières bio sont en croissance en 2018**. Cependant, au vu des notifications au 1er décembre 2018, certaines filières se sont particulièrement développées cette année. En premier lieu, **les grandes cultures** avec plus de 1300 nouvelles exploitations et **la viticulture** avec plus de 1000 engagements en 2018.

Evolution des nouvelles notifications de producteurs bio en France entre 2005 et 2018

Source : Agence Bio, Notifications au 1^{er} décembre de chaque année suivant la production principale déclarée



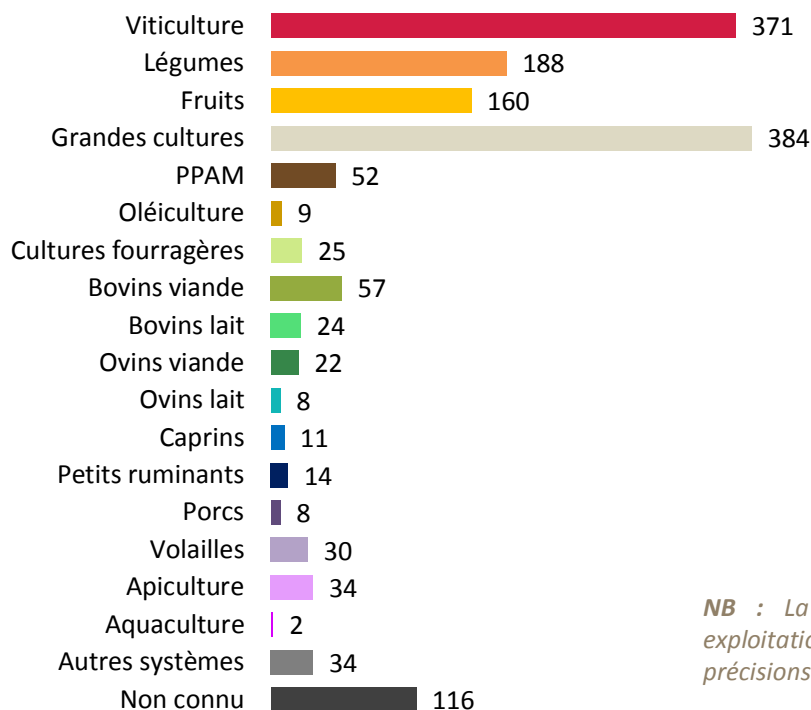
Un dynamisme porté notamment par la viticulture et les grandes cultures en Occitanie

Le suivi de l'Observatoire de la bio en Occitanie confirme les tendances relevées par l'Agence Bio au niveau national. Toutes les filières sont en croissance en 2018, mais plusieurs filières ont été particulièrement dynamiques.

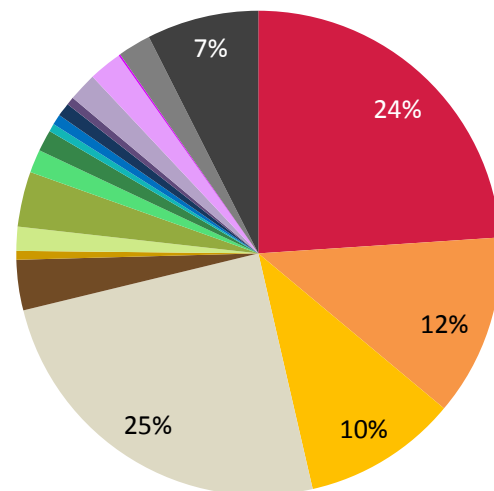
Répartition des productions principales des nouveaux producteurs notifiés en 2018 en Occitanie

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications

En nombre



En Pourcentage



NB : La catégorie « Petits ruminants » correspond à des exploitations ovines ou caprines sur lesquelles nous n'avons pas de précisions. A priori, il s'agit plutôt d'exploitations ovines.



► Viticulture

+1010 nouveaux viticulteurs bio en France

+371 nouveaux viticulteurs bio en Occitanie (+202 en 2017)

La dynamique d'engagement des viticulteurs bio en Occitanie s'inscrit dans le contexte particulier d'une forte demande des marchés pour les vins bio. La consommation de vins bio par les ménages a en effet été multipliée par cinq entre 2005 et 2017 (Source : Agence Bio, CSA 2018).

Pour répondre à cette demande, de nombreux négociants ont mis en œuvre une stratégie d'incitation à la conversion. La dynamique observée en 2018 était ainsi prévisible et attendue. Ces tendances sont engageantes mais restent toujours insuffisantes pour couvrir les besoins du marché du vrac notamment.

► Grandes cultures

+1363 nouveaux producteurs de GC bio en France

+384 nouveaux producteurs de GC bio en Occitanie (+202 en 2017, +240 en 2016, +317 en 2015)

En 2015, la filière avait connu une forte croissance liée à l'attractivité des aides à la conversion et des prix bio combinée à une crise de la filière conventionnelle (augmentation des charges / restrictions dans l'usage des phytos / plafonnement des rendements / prix très bas / convergence négative progressive des aides du 1er pilier de la PAC). En 2016 et 2017, les conversions se sont poursuivies à un rythme plus lent qu'en 2015 (notamment sous l'effet du plafonnement des aides). En 2018, la crise persistant pour la filière conventionnelle, le niveau de conversions est revenu à un niveau très élevé, encore plus important que celui observé en 2015.



► Fruits et légumes

+1678 nouveaux producteurs de FEL bio en France

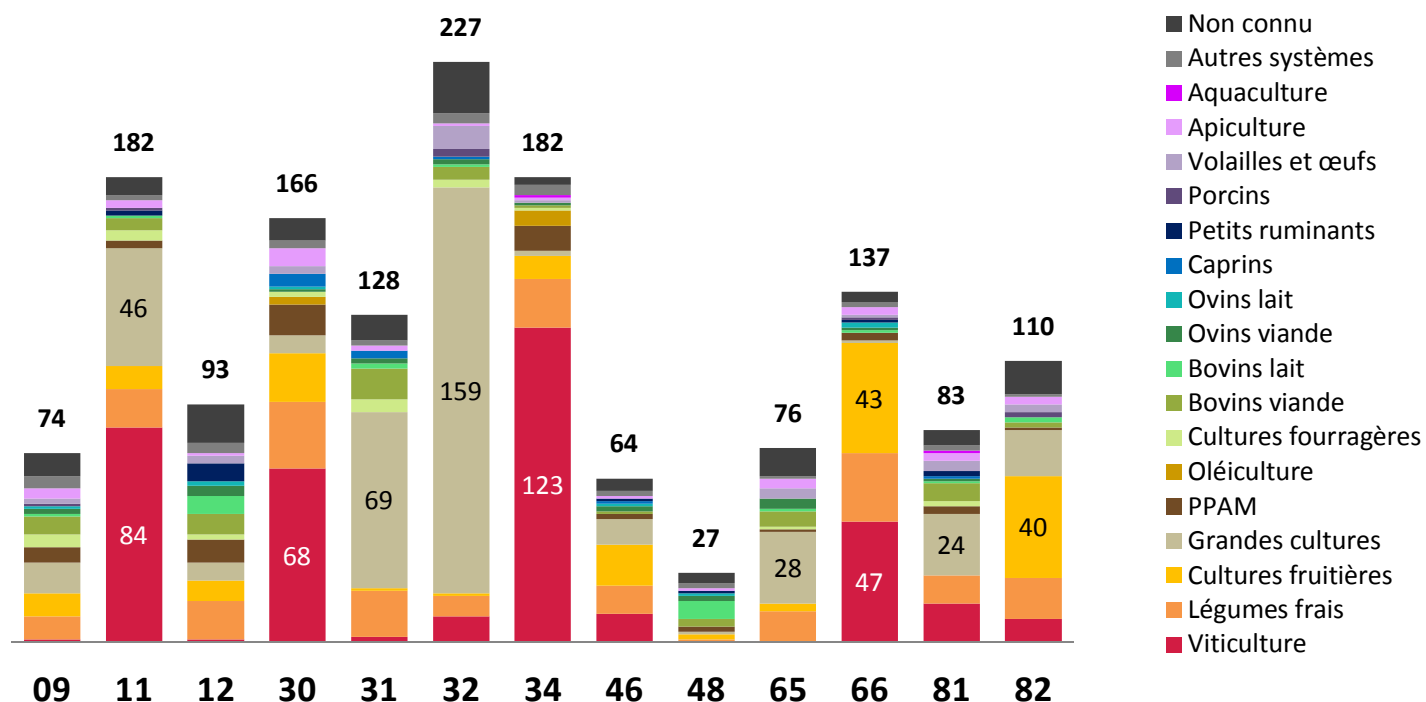
+348 nouveaux producteurs de FEL bio en Occitanie (+188 en maraichage, +160 en arboriculture)

La filière fruits et légumes représente 22% des nouveaux producteurs engagés en bio dans la région Occitanie en 2018. Cette filière, déjà très dynamique depuis plusieurs années, continue sa croissance sur un rythme soutenu. On constate le maintien d'engagements en bio de petites exploitations maraichères plutôt orientées vers les circuits courts. A noter l'engagement particulièrement important d'arboriculteurs bio en 2018 (+160 nouveaux arboriculteurs bio en 2018 contre 90 en 2017).



Répartition par département des productions principales des nouveaux producteurs notifiés en 2018 en Occitanie

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



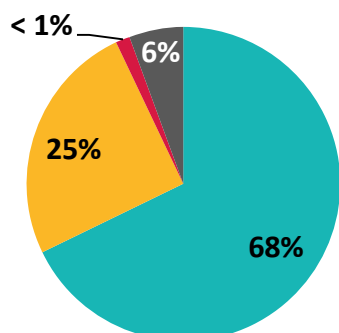
La répartition départementale des nouveaux producteurs engagés en 2018 indique que les **engagements en viticulture se sont fait sans surprise sur les départements méditerranéens**, et en particulier dans l'Hérault, l'Aude, le Gard et les PO. Les conversions en **Grandes cultures** se sont faites essentiellement dans le **Gers, la Haute-Garonne et l'Aude**. Les **nouveaux maraichers sont présents dans tous les départements et en particulier dans les Pyrénées-Orientales et le Gard**. Pour **l'arboriculture**, deux départements concentrent l'essentiel des nouveaux engagements de producteurs bio : le **Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales**. Enfin, les conversions en **élevage** se concentrent sur **l'Aveyron, la Lozère et l'Ariège**.

Plus d'1/4 des nouveaux engagements sont des nouvelles exploitations

Profil des nouveaux producteurs engagés en 2018 en Occitanie

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications

- Conversion
- Installation
- Faux nouveau
- Situation inconnue

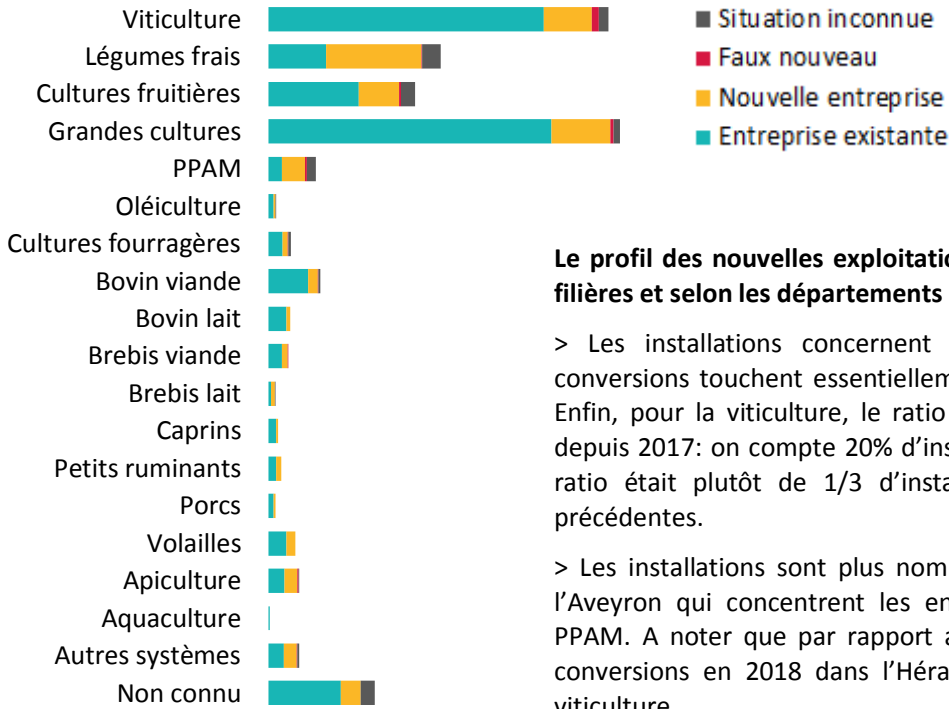


Près de 70% des engagements de producteurs bio en 2018 résultent de conversions d'exploitations agricoles, 25% sont des installations ou des créations de nouvelles exploitations agricoles. La situation de 6% des nouveaux producteurs bio de la région Occitanie est encore inconnue à ce jour.

A noter que moins de 1% des nouveaux engagements sont considérés comme des « faux-nouveaux » car ils résultent de la création d'une deuxième société ou d'un changement administratif dans une exploitation bio existante (Changement d'OC, Changement de forme juridique, déménagement...).

Répartition des nouveaux producteurs notifiés en 2018 en Occitanie par production principale et par profil

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



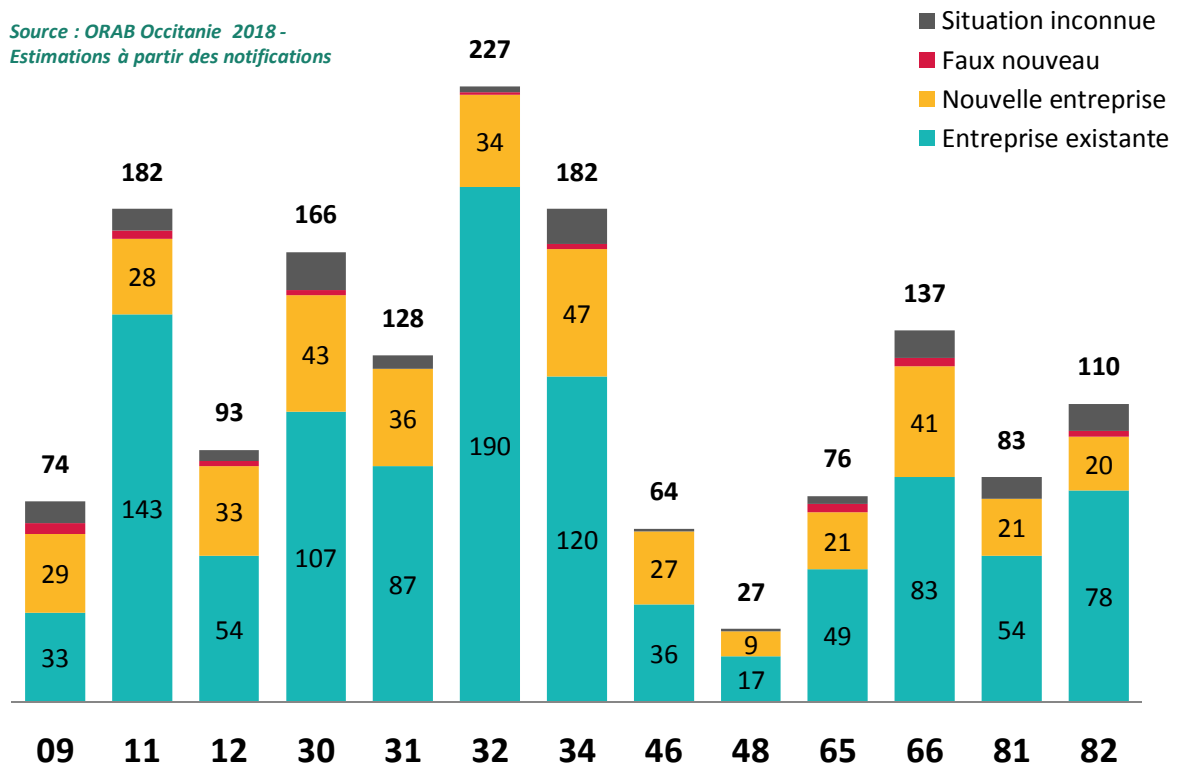
Le profil des nouvelles exploitations engagées en bio en 2018 varie selon les filières et selon les départements :

> Les installations concernent surtout le maraichage et les PPAM. Les conversions touchent essentiellement les filières grandes cultures et l'élevage. Enfin, pour la viticulture, le ratio installations / conversions a un peu changé depuis 2017: on compte 20% d'installations et 80% de conversions alors que le ratio était plutôt de 1/3 d'installations et 2/3 de conversions les années précédentes.

> Les installations sont plus nombreuses dans le Gard, l'Hérault et les PO et l'Aveyron qui concentrent les engagements en maraichage, arboriculture et PPAM. A noter que par rapport aux années précédentes, on compte plus de conversions en 2018 dans l'Hérault du fait des engagements importants en viticulture.

Répartition par département et profil des nouveaux producteurs notifiés en 2018 en Occitanie

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



Des arrêts de notification des producteurs bio en baisse

Chiffres-clés des arrêts 2018

-276

exploitations bio en 2018

26% des arrêts de producteurs bio en France en 2018

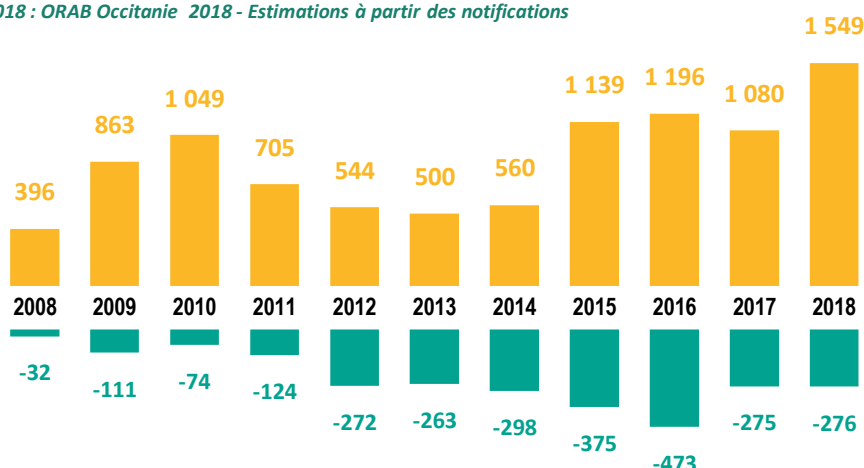
Le suivi de l'Observatoire de la bio d'Occitanie confirme les tendances relevées par l'Agence Bio au niveau national. Le nombre d'arrêts en apparence hausse est stable relativement à la population engagée.

Engagements et arrêts de notification des producteurs bio d'Occitanie depuis 10 ans

Sources :

2006 à 2017 : Chiffres Agence Bio / Oc

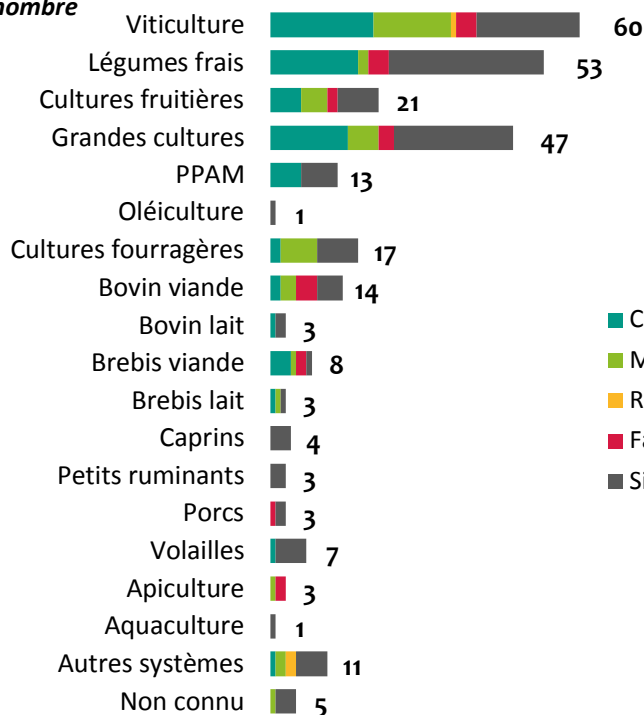
2018 : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



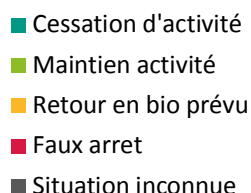
Répartition des producteurs bio d'Occitanie dont la notification s'est arrêtée en 2018 par production principale

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications

En nombre



En pourcentage



NB : La catégorie « Petits ruminants » correspond à des exploitations ovines ou caprines sur lesquelles nous n'avons pas de précisions. A priori, il s'agit plutôt d'exploitations ovines.

En 2018, les arrêts de certification représentaient 3,4% de la population engagée en Occitanie, contre 7,3% en 2016. Sur les 276 exploitations en arrêt de notification bio, les profils sont variés :

> **8 % sont des faux-arrêts**, dans le sens où il s'agit de liquidation de fermes pour des regroupements, de fusions d'exploitations, de changements de statut juridique ou d'autres raisons administratives. Pour ces exploitations là, l'activité bio est maintenue à travers une autre structure juridique.

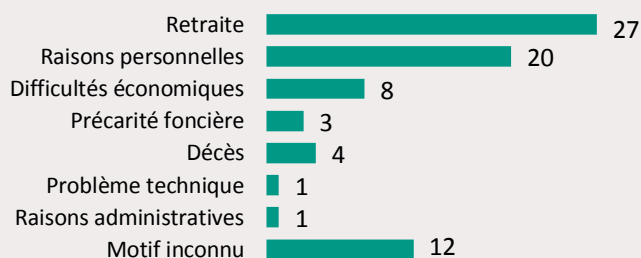
> **27% des arrêts de certification sont liés à des exploitations qui arrêtent leur activité agricole** (retraite, difficultés économiques, déménagement...).

> **16% des arrêts sont liés à des fermes qui maintiennent leur activité agricole mais abandonnent la certification bio.**

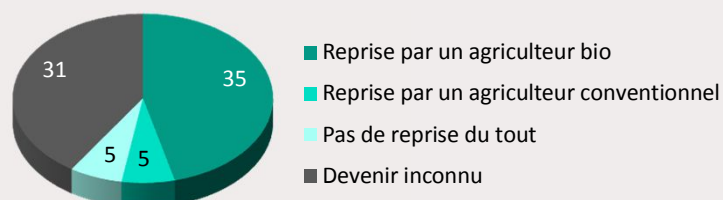
Les producteurs bio dont la notification s'est arrêtée en 2018 sont répartis de façon assez homogène dans tous les départements d'Occitanie. Les arrêts sont les plus nombreux en **maraichage, viticulture et grandes cultures**. La proportion des cessations d'activité est particulièrement importante pour les exploitations spécialisées en maraichage et grandes cultures, tandis que les retours au conventionnel concernent plutôt la filière viticole.

Motifs des cessations d'activité des producteurs bio en 2018

(en nombre d'exploitations, N=76)



Devenir des exploitations bio ayant cessé leur activité agricole en 2018 (nombre d'exploitations, N=76)



Devenir des surfaces des exploitations bio ayant cessé leur activité agricole en 2018 (Réponses de 51 exploitations sur 76)

Surfaces maintenues en bio **713 ha**

Surfaces dont le devenir est inconnu **81 ha**

Surfaces non reprises en bio **137 ha**

Focus sur les cessations d'activité

L'observatoire a dénombré **76 exploitations bio d'Occitanie qui ont cessé complètement leur activité agricole en 2018.**

Les motifs de cessation d'activité sont divers : retraite, raisons personnelles (divorce, problèmes familiaux...), difficultés économiques, précarité foncière, décès, etc. La majorité des exploitations cessent leur activité pour cause de **départ à la retraite.**

Les cessations d'activité touchent toutes les filières mais sont particulièrement importantes en **maraichage**. Ce phénomène fait écho à la « fragilité » des exploitations maraichères bio installées ces dernières années (petites surfaces, peu de revenus, insécurité foncière...).

Sur les 60% des exploitations bio dont la situation est connue, **les trois quarts d'entre elles ont d'ores et déjà transmis leur activité à des nouveaux producteurs bio ou à des exploitations déjà en bio.**

En ce qui concerne les surfaces, pour les 67% des exploitations dont les réponses sont connues, 75% des surfaces (**713 ha**) sont à ce jour maintenues en mode de production biologique.



Focus sur les décertifications

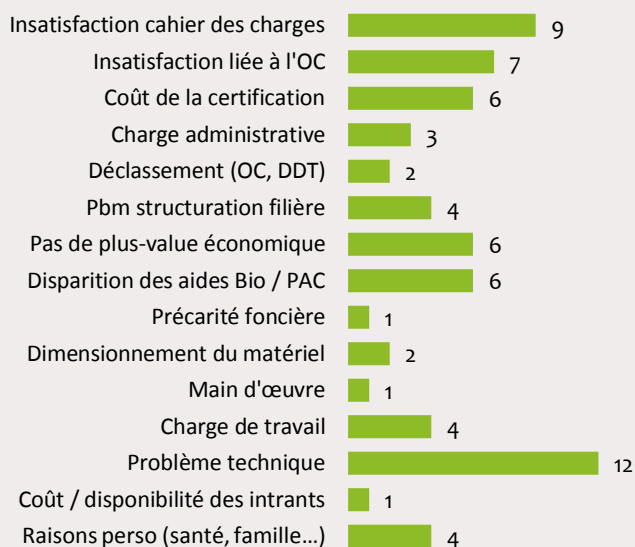
44 exploitations bio de la région Occitanie ont volontairement décidé d'abandonner la certification bio en 2018. Ce cas de figure est rencontré majoritairement dans les **exploitations viticoles.**

43% de ces exploitations déclarent maintenir des pratiques conformes au mode de production bio mais non certifiées, et 47% déclarent revenir à des pratiques conventionnelles. A noter que la part des retours au conventionnel est plus forte que les années précédentes.

Les raisons évoquées pour ce choix d'abandon de la certification bio sont diverses (réglementation, problèmes techniques ou économiques, pénibilité, maladies...). Les motifs d'abandon qui reviennent le plus dans les enquêtes sont les problèmes techniques et des insatisfactions sur le cahier des charges et les organismes de contrôle. La part des décertifications liées à des problématiques techniques tend à augmenter par rapport aux années précédentes.



Motifs des arrêts de certification des producteurs bio d'Occitanie en 2017 (plusieurs réponses possibles, N=44)



Devenir «déclaratif» des terres des producteurs bio d'Occitanie décertifiés en 2017 (réponses de 33 expl sur 44)

Maintien de pratiques bio sans la certification **1061 ha**

Retour au mode de culture conventionnel **146 ha**

2018 : une nouvelle année de croissance record pour le secteur aval

L'année 2018 confirme un très fort développement des engagements en bio des entreprises du secteur aval (transformation et distribution) au niveau national comme au niveau régional. Ce dynamisme s'inscrit dans le contexte d'une augmentation forte de la consommation de produits bio et par un développement des marchés. Au 1^{er} décembre 2018, l'Agence Bio dénombrait 3730 nouveaux opérateurs aval engagés en bio en France, soit une croissance de +12% par rapport à 2017.

Chiffres-clés des dynamiques 2018 en Occitanie

2465

entreprises notifiées
bio fin 2018

+398

nouvelles entreprises
bio en 201811% des nouvelles
entreprises bio notifiées
en France en 2018

-91

arrêts de notif.
d'entreprises bio en
2018

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications

En région Occitanie, ce sont **398 nouveaux opérateurs aval** qui se sont notifiés en 2018. Parmi ces entreprises, 66% sont des entreprises existantes, 27% sont des nouvelles entreprises, 1% sont des faux-nouveaux liés à des changements administratifs. Le profil de 6% des nouvelles entreprises reste inconnu.

Comme pour la production agricole, les départements avec le plus d'entreprises certifiées bio sont ceux où les opérateurs se sont le plus engagés en 2018. **La Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard ont été les départements les plus dynamiques en 2018 avec respectivement +67, +60 et +42 nouvelles entreprises bio.**

Le phénomène d'arrêts de certifications bio reste minoritaire dans tous les départements avec **91 arrêts dans l'ensemble de la région** (42 IAA et commerces de gros (dont 7 com. de gros de FEL, 6 com. de gros de vins, 2 caves coop., 5 com. de gros de la filière GC), 27 commerces de détail (dont 10 magasins spécialisés bio), 17 artisans-commerçants, 2 façonniers, 2 fournisseurs pour les pros, 1 restaurant).

188 IAA et commerce de gros

128 détaillants (dont 57 GMS)

48 artisans-commerçants

11 Façonniers

8 Fournisseurs pour les pros

7 Restaurants / Traiteurs

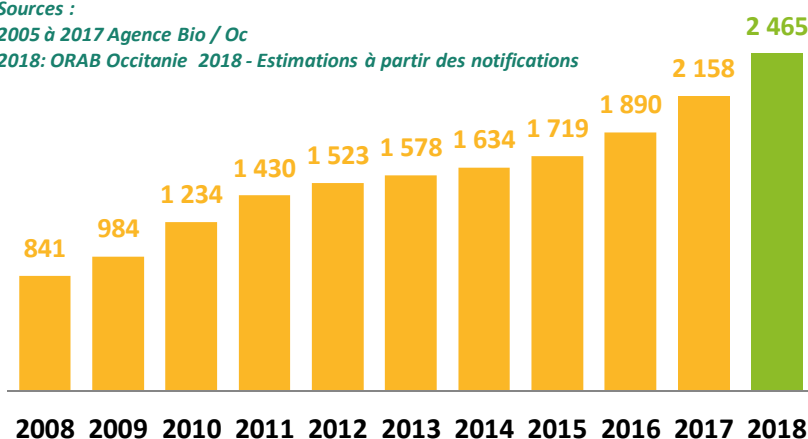
8 organismes non connus

Evolution du nombre d'opérateurs aval bio en Occitanie entre 2008 et 2018

Sources :

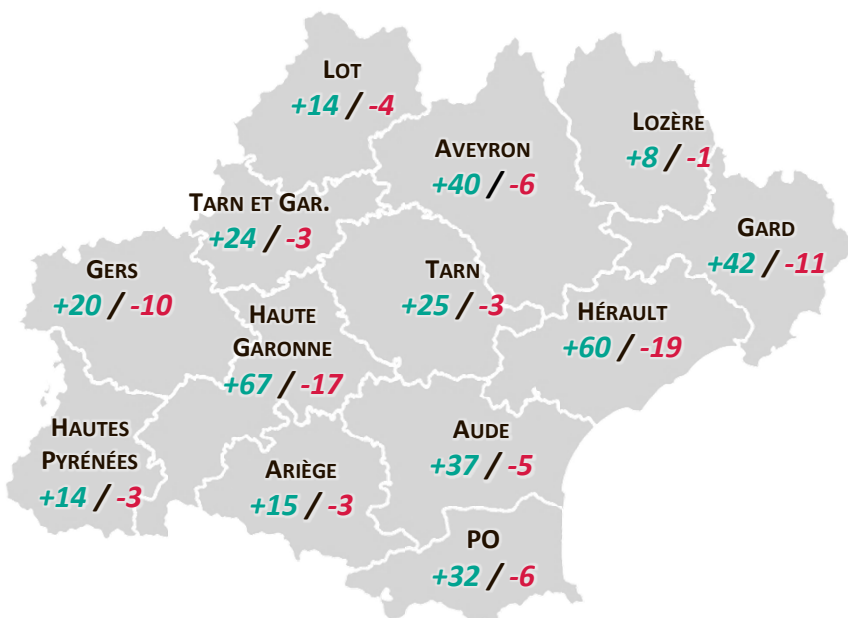
2005 à 2017 Agence Bio / Oc

2018: ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



Détail des nouvelles notifications et arrêts des opérateurs aval bio par département en 2018

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



< Répartition des nouvelles entreprises bio par profil

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications

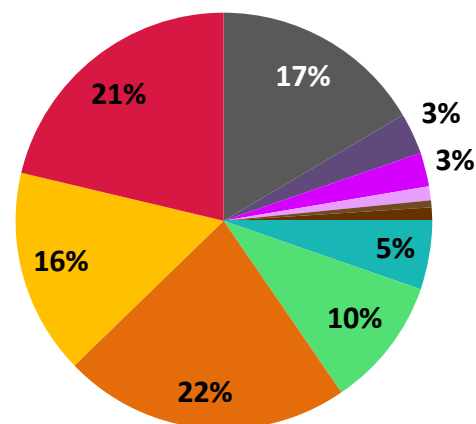
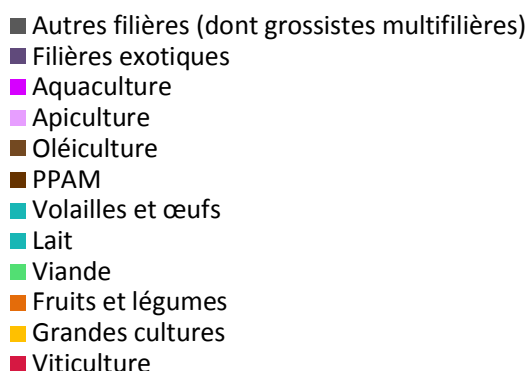
Les nouveaux opérateurs aval engagés dans les filières bio en Occitanie en 2018 sont pour **47% des entreprises agroalimentaires de transformation et commerce de gros**, 32% des détaillants et 12% des artisans-commerçants (boulangers, bouchers, etc.).

Focus sur les nouveaux IAA et commerces de gros bio de la région Occitanie

Les **188 nouveaux opérateurs bio de l'agroalimentaire et du commerce de gros** sont orientés pour 21% d'entre eux sur la filière viticole, 23% sur les grandes cultures, 16% sur la filière fruits et légumes et 10% dans le secteur des viandes bio. Les engagements dans les autres filières sont minoritaires. 17% des opérateurs sont considérés comme « multi-filières » ou appartenant à d'autres filières (plats préparés, compléments alimentaires, etc.).

Typologie des nouveaux opérateurs IAA et commerces de gros bio d'Occitanie par filière

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



Filière / métier	Nombre d'opérateurs
Viticulture	40
<i>Cave coopérative</i>	7
<i>Commerce de gros de vins</i>	32
<i>Fabrication de boissons alcoolisées distillées</i>	1
Grandes cultures	30
<i>Boulangerie industrielle</i>	5
<i>Brasserie</i>	9
<i>Commerce de gros de matières premières issues des grandes cultures</i>	10
<i>Distillerie</i>	1
<i>Fabrication de pâtes alimentaires</i>	2
<i>Huilerie</i>	1
<i>Minoterie</i>	2
Fruits et légumes	42
<i>Commerce de gros de fruits et légumes</i>	29
<i>Fabrication de produits transformés à base de fruits et légumes</i>	13
Viande	19
<i>Commerce de gros d'animaux en vif</i>	8
<i>Commerce de gros de viandes de boucherie</i>	2
<i>Découpe et transformation de la viande de boucherie</i>	5
<i>Fabrication de produits transformés à base de viande</i>	4
Lait	10
<i>Fabrication de produits laitiers</i>	9
<i>Commerce de gros de produits laitiers</i>	1
PPAM	2
Oléiculture	1
Apiculture	2
Aquaculture	5
Filières exotiques (chocolats, thés, cafés, etc.)	6
Autres filières (compléments alim, confiseries, plats préparés)	31
Total général	188

Focus sur les nouveaux détaillants bio de la région Occitanie

Typologie des nouveaux détaillants bio engagés en 2018 dans la région Occitanie

Source : ORAB Occitanie 2018 - Estimations à partir des notifications



- 57 GMS** (terminaux de cuisson de pain bio)
- 21 Magasins bio spécialisés**
- 14 Jardineries**
- 9 E-commerce**
- 9 Vendeurs forains / VAD**
- 7 Epiceries**
- 5 Magasins de producteurs**
- 5 Autres magasins** (Primeurs, magasin de thés, Caviste, etc.)

Le nombre de points de vente de produits bio augmente de façon rapide, suivant en cela la croissance continue de la consommation des produits biologiques. En 2018, ce sont 128 nouveaux détaillants qui se sont notifiés en Occitanie, dont 44% sont des supérettes et supermarchés qui se certifient pour leur activité de cuisson de pain biologique. On dénombre également 21 nouveaux magasins bio spécialisés. Un panel varié de petits distributeurs démarre aussi leur activité proposant ainsi aux consommateurs différents canaux d'achat (en ligne, paniers...).



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note de synthèse de l'observatoire de la bio d'Occitanie présente les résultats du suivi des dynamiques d'engagement et de décertification des exploitations et entreprises bio sur la région Occitanie. Ces chiffres sont issus des notifications enregistrées par l'Agence Bio ainsi que de la veille assurée par Interbio Occitanie et ses réseaux membres.

La source de données des notifications permet d'apprécier les tendances, cependant elle ne reflète pas un nombre exact d'opérateurs engagés. Les données exhaustives des organismes certificateurs seront disponibles au deuxième trimestre 2019.



En partenariat avec :



Document réalisé par Interbio Occitanie dans le cadre de l'Observatoire de l'Agriculture Biologique d'Occitanie
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site Internet :
<http://www.interbio-occitanie.com>



Interbio Occitanie

Maison de la Coopération et de l'Alimentation – 2 Avenue Daniel Brisebois
BP 82256 Auzeville – 31322 Castanet-Tolosan Cedex
milene.delisse@interbio-occitanie.com - Tél. 04 67 06 23 53

